

Nouvelle prérogative de la DSDEN, le volet « collèges » est désormais dévolu au département..., d'où un CSA-sd qui s'est tenu ce mardi, **pour information...** En fait, on a encore moins d'informations que d'habitude, quelques documents très sommaires sur le nombre d'élèves, le nombre de divisions, la DHG et l'IPS de chaque collège, sur les créations-suppressions de postes, sur les postes spécifiques, sur les CSD ainsi que sur les BMP.

Le service afférent du Rectorat s'est déplacé pour l'occasion... et pour nous faire la lecture de 2 ou 3 diapos, nous rappelant (bien sûr...) le contexte démographique (-1017 élèves, soit -1,14 %, dans les collèges et lycées de l'académie de Reims, d'où la reprise de 38 postes dans le second degré), le souci d'un « équilibre dans le traitement des situations », l'« attention particulière de Monsieur le Recteur aux petites structures et aux IPS », les « indicateurs de gestion : 29,75 élèves en 6è, 30 en 5è, 4è et 3è hors éducation prioritaire, 25 en éducation prioritaire » et l'assurance de dotations complémentaires pour les groupes de niveau en 6è/5è en Français et Maths, pour le soutien/approfondissement en 4è et 3è ainsi que pour le référent « harcèlement »...

Nous réagissons bien sûr à ce « beau discours » qui ne tient pas du tout compte de la réalité du terrain (les groupes de niveau en 6è/5è sont bien souvent -tout ou partie- financés sur la marge, la dotation pour le soutien/approfondissement 4è/3è ne semble pas avoir été attribuée en tant que telle,...) et la stabilité du nombre d'IMP par établissement nous laisse à penser que la dotation pour le référent harcèlement est tout aussi éthérée ; nous redisons nos grandes difficultés à prendre en charge tous les élèves dans des classes à effectifs chargés (30 devient la norme !!!), posons des questions précises sur la dotation « équité » attribuée à de nombreux établissements qui pourraient légitimement relever de l'éducation prioritaire, sur la soi-disant baisse démographique en collèges, le nombre de divisions fermées,... **AUCUNE REPONSE !**

Les documents préparatoires nous informent seulement de **7 postes supprimés** (Educa-tion musicale à Nouzonville, Lettres classiques à Rimogne, Histoire-Géo à Rethel (Sorbon), SVT à Revin (G. Sand), Histoire-Géo à Villers-Semeuse, Maths à Signy l'Abbaye et Arts plas-tiques à Signy Le Petit-Liart) pour 4 créations (Maths à Douzy, Lettres modernes à Sedan (Le Lac), Allemand à Nouvion/Meuse et Maths à Rocroi, ce qui, ajoutés aux 15 dans les écoles, 20

dans les lycées et 12 non-enseignants, aboutit à la **suppression de 50 postes/emplois dans notre département, véritable plan social de l'Éducation Nationale** (cf. déclaration FSU) **dans notre département !**

Si vous souhaitez avoir davantage de précisions relativement à la DHG et l'IPS de votre établissement ainsi que sur les postes spécifiques, les quotités et établissements des CSD/CSR et BMP, n'hésitez pas à nous contacter !

Vous trouverez également en PJ les questions diverses de la FSU, qui ont tout de même permis d'en savoir un peu plus sur cette gabegie des OASIS, NEFLEs et autre FIP (Fonds d'innovation pédagogique), pour un budget de plus de 500 000 €... quand on a bien du mal dans nos établissements à emmener nos élèves au cinéma, quand le Pass Culture est passé à la trappe !!!

Les fonctionnements et élargissements des cités éducatives de Charleville et Sedan ont également été évoqués ainsi que la classe préparatoire à la classe de Seconde et les dispositifs « Relais » (à Sedan) et « Rebond » à Scamaroni.

Là encore, si vous avez des questions (ou vous-mêmes des éléments à nous communiquer pour étayer nos interventions...), n'hésitez pas à nous contacter !

Pour dénoncer ces politiques éducatives et ces restrictions budgétaires qui dégradent et délitent chaque année un peu plus notre École, une action nationale (qui sera déclinée dans notre académie et dans notre département) est actuellement en cours de discussion et d'élaboration (entre le début et la mi-mai ?), dans une intersyndicale de l'Éducation la plus large possible. Nous vous tiendrons bien sûr informés.

En attendant, c'est aussi la **Fonction Publique** qui est bien mal traitée, avec la poursuite du gel de la valeur du point d'indice, le non-versement de la GIPA en 2024 comme en 2025, le maintien d'un jour de carence, réduction d'indemnisation du congé maladie ordinaire à hauteur de 90% et non 100%, la dégradation des conditions de travail...trop c'est trop ! La Fonction publique ne peut être la variable d'ajustement de choix budgétaires et politiques désastreux !